

MEDIATION PAR LES PAIRS

MODE D'EMPLOI



CAS 1 Je suis fâché avec un autre élève.

- 1) Je lui demande s'il est d'accord pour qu'on essaie de régler notre problème avec une médiation.
- 2) Si nous sommes tous les deux d'accord, nous demandons une médiation, soit par l'intermédiaire d'un professeur, soit directement à un médiateur (la liste est affichée).
- 3) Nous choisissons nos deux médiateurs et une date.
- 4) Si nous y mettons de la bonne volonté, nous ne serons pas forcément copains, mais nous trouverons une solution gagnant / gagnant !

CAS 2 Je vois deux élèves en conflit : je leur propose de faire appel aux médiateurs. Ils sont disponibles sur demande le midi de 13h à 14h !

CAS 3 J'ai des difficultés avec un-e camarade, ça m'énerve ou ça me rend triste, on se dispute et on se fait disputer. J'en parle à mon professeur principal, qui peut nous proposer une médiation. C'est mieux qu'une sanction !